

Résidence Marie Talet

EANM - Gironde

📍 222 rue de Baragne
33880 Cambes

☎ Tel : 05 56 49 89 50

✉ contact.fah-mtalet@alefpa.fr

La Résidence Marie Talet pour adultes est implantée sur le territoire de l'Entre-deux-Mers à Cambes sur une superficie de 1.2 hectares pour une surface bâtie de 4 000 m².

Cette structure a bénéficié d'une autorisation et d'un financement du Département de Gironde et a ouvert ses portes en septembre 2015.

La résidence se compose d'un pôle administratif-technique, un service d'accueil de jour, des salles d'activités et 3 unités d'hébergement comportant 70 chambres individuelles.

L'établissement se fixe comme objectifs :

- Favoriser l'autonomie de la personne
- Orienter, guider et soutenir la personne accueillie dans l'organisation de tous les actes de la vie quotidienne (hygiène, entretien et aménagement de l'espace personnel, repérage espace-temps, achats, déplacements ...)
- Développer et maintenir les acquis des résidents en proposant des activités dites occupationnelles (ateliers d'expression, activités animées par l'établissement, sorties, les loisirs et le culturel, les activités sportives ...)
- Favoriser l'épanouissement et la prise en compte des capacités
- Accompagner l'accès à la santé somatique et psychique.



Partenaires

Caractéristiques de l'établissement



Public accueilli

- Adultes en situation de handicap avec un trouble du neurodéveloppement ou un handicap psychique



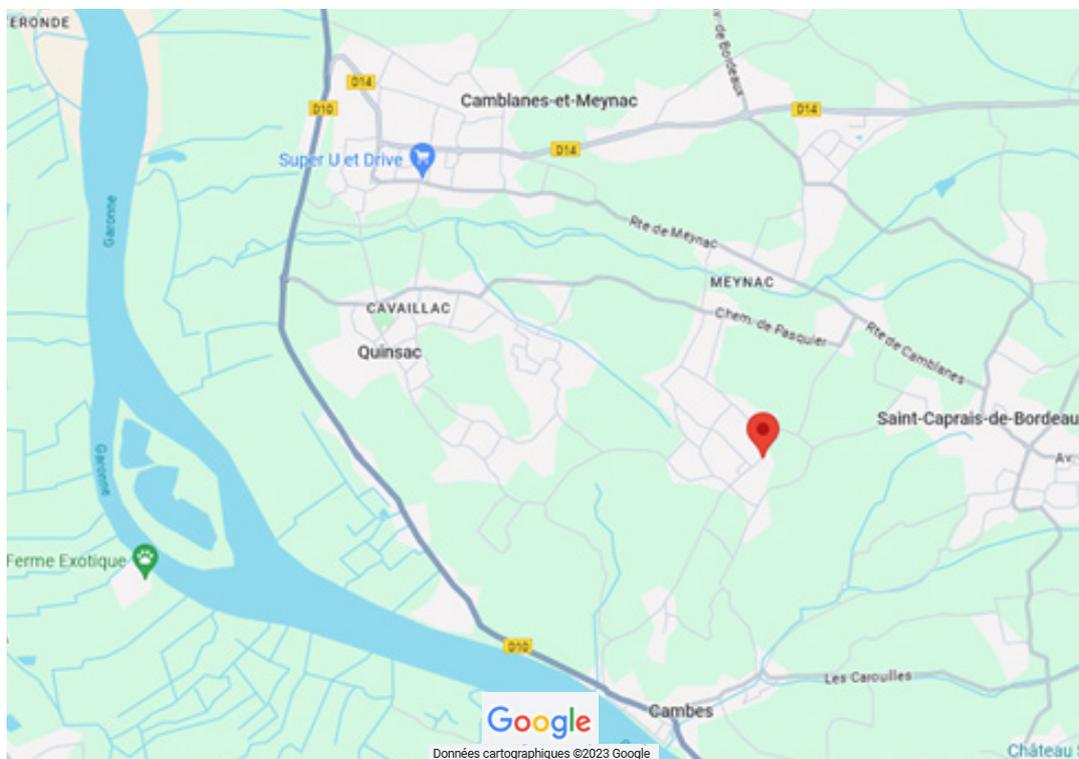
Capacité d'accueil

- 66 chambres d'hébergement pérenne
- 6 places d'accueil de jour
- 2 chambres d'accueil temporaire
- 2 chambres d'accueil d'urgence



Type de prise en charge

- Accueil en hébergement pérenne
- Accueil de jour
- Accueil temporaire
- Accueil d'urgence



Résidence Marie Talet - 222 rue de Baragne, 33880 Cambes



Direction Générale
Centre Vauban
Bâtiment Lille
199-201 Rue Colbert
CS 60030-59043 LILLE Cedex
03 28 38 09 40
contact@alefpa.fr



www.alefpa.fr

Association Laïque et entreprise du secteur de l'économie sociale et solidaire, l'Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie (ALEFPA) a été créée en 1959 et est reconnue d'utilité publique depuis 1973.

Notre action et notre raison d'être sont placées au service des enfants et des adultes en difficultés sociales ou en situation de handicap. Nous sommes toujours en recherche permanente de la meilleure intégration scolaire, sociale et professionnelle, pour que ces personnes que nous accueillons ne subissent pas leur vie mais puissent la maîtriser dans la dignité au sein d'une société d'appartenance citoyenne. L'accompagnement personnalisé de chacun est le cœur de métier de l'ALEFPA.

L'association est à l'écoute des besoins des publics et des territoires dans chaque département et région par l'action de ses comités d'orientations stratégiques et de ses administrateurs locaux.